

30.10.2019 – 07:50 Uhr

bonus.ch sur les primes-maladie 2020 : entre surprises et disparités, 35% des primes subissent une hausse 10 fois supérieure à ce qui a été annoncé !



Lausanne (ots) -

L'OFSP a annoncé une hausse moyenne de 0.2% à fin septembre pour les primes-maladie 2020. Une augmentation modérée, vraiment ? Pas pour tout le monde en tout cas ! bonus.ch a analysé en détail les plus de 205'000 primes concernées. Résultat : d'importantes disparités et certaines surprises de taille pour les assurés suisses.

Fin octobre, c'est le moment où les assurés suisses reçoivent leur décompte officiel des primes-maladie pour 2020. Pour certains, c'est également l'heure des (mauvaises) surprises, du retour sur terre après l'euphorie d'une annonce de hausse moyenne modérée dont les politiques se sont largement félicités. Car oui, la réalité est toute autre. Ainsi, un peu moins de 50% des primes subissent une hausse de plus de 1%, tandis que 35% - l'équivalent de 71'353 primes - augmentent même de plus de 2%. De nombreux assurés sont donc touchés par une hausse conséquente.

L'an dernier, l'OFSP a modifié sa méthode de calcul pour la prime-maladie moyenne de Suisse. Malgré tout, il est important de bien comprendre que la hausse annoncée de 0.2% pour 2020 n'est pas représentative de l'ensemble des primes du pays, puisque par définition il s'agit d'une moyenne. Cette dernière cache ainsi de fortes disparités. Selon la région, l'âge ou encore le modèle d'assurance, les variations vont de -10% à +10%.

Pour permettre aux assurés de bien se rendre compte de l'impact de cette hausse et des économies qu'il est possible de réaliser en changeant de caisse-maladie, bonus.ch a calculé les coûts pour une famille type de 5 personnes dans 3 cantons différents : Vaud, Genève et Valais.

Pour le canton de Vaud, le total annuel des primes s'élève à CHF 21'006.- en 2020, contre CHF 20'558.- en 2019. Un montant conséquent sur le budget d'une famille. En changeant de caisse-maladie et de modèle, il est intéressant de voir qu'il est possible d'économiser CHF 6'818.- sur une année, soit près d'un tiers du budget initial !

En habitant à Genève, cette même famille type peut économiser CHF 8'261.- sur son budget annuel total de CHF 23'579.-. Pour le Valais, l'économie potentielle se monte à CHF 4'397.- sur les charges annuelles de CHF 15'619.- d'assurance maladie.

Une autre solution pour optimiser sa prime est de modifier sa franchise. Dans les trois cantons romands mentionnés ci-dessus, sur la base de notre profil type, notre mère de famille peut ainsi épargner à elle seule plus de CHF 1'536.-, uniquement en passant d'une franchise de CHF 300.- à CHF 2'500.-.

Les changements de prestataire, de modèle et de franchise représentent des astuces qui permettent de réduire les primes-maladie de manière importante. Mais ce ne sont pas les seules solutions pour économiser ! Il est également possible de bénéficier de subsides, de modes de paiement préférentiels, de suspendre son assurance pendant son service militaire, d'optimiser ses assurances complémentaires et sa couverture accident et bien plus encore.

Avec la réception des décomptes de primes, les personnes assurées en Suisse ne doivent pas manquer l'opportunité d'analyser leur situation et d'optimiser la charge que représentent les primes-maladie sur leur budget.

Accès au rapport :

<https://www.bonus.ch/Pdf/2019/Primes-maladie.pdf>

Accès au comparatif des primes-maladie :
<https://www.bonus.ch/zrSMCEX.aspx>

Contact:

bonus.ch SA
Patrick Ducret
CEO
Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
021.312.55.91
ducret(a)bonus.ch

Lausanne, le 30 octobre 2019

Medieninhalte



Primes-maladie 2020 : une augmentation modérée, vraiment ? Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100008668 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/bonus.ch S.A."

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100835013> abgerufen werden.